

Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

COMPTE-RENDU DU COMITÉ D'ENTREPRISE ORDINAIRE DU 26 MARS 2012

<http://cgt-ford.com>

Lundi 26 mars 2012



Marche de l'entreprise - avancement des projets :

Carter Fox : la machine Heller n'est toujours pas capable dû à un problème de non répétitivité de mesure. Mais des pièces sont envoyées quand même à Cologne pour approbation. De plus, le temps de cycle de contrôle sur le test d'étanchéité est trop long et un travail est en cours pour l'améliorer.

Double embrayage : on devrait faire le test de contrôle point mort. 2 million d'€ d'investissement seraient débloqués pour 19 emplois supplémentaires. Dossier de demande envoyé à l'engineering de la FMC et en attente de validation. Les disques de friction sont arrivés et l'assemblage des prototypes a repris. Par contre, le contrôle du balourd n'est toujours pas prévu. L'équilibrage d'un tel ensemble mécanique en rotation semblerait pourtant indispensable.

6F35 : le 9 mai aura lieu une « grande » réunion de travail en présence des responsables US du projet. La direction dit que nous aurons des informations sur l'avancement de ce projet après cette date.

Races : fin de production prévues semaine 28. L'organisation des équipes sera faite selon la demande du client : en équipe 3x8 lorsque la demande est de 10 000 pièces par semaine et en 2x8 lorsqu'elle est de 6 000.

Aides publiques : les conventions pour obtenir des aides financières sont mises à la signature de Ford. Celle de la CUB et de la ville de Blanquefort n'ont pas été signées. L'exigence du retour du logo pose suffisamment problème pour que Ford préfère se passer de ces financements. Dommage que l'État, la Région et le Conseil Régional n'est pas portés aussi cette revendication légitime des salariés.

Projet(s) manquant(s) : aucune nouvelle information ! Le démantèlement de l'usine s'opère, des investissements sont fait par Ford partout dans le monde (pour exemple : 1 milliard de dollars pour la construction d'une usine en Inde) et nous ne voyons toujours rien venir à Blanquefort.

Mouvements dans le CODIR :

Suite aux rumeurs de départs de certains cadres de l'entreprise, seul le départ du directeur du service qualité est confirmé par la direction. Il sera détaché en tant que directeur de Ford Estrées St Denis. Pour le reste, la direction dit qu'il ne s'agit que de rumeurs infondées.

Les fermetures de l'usine et congés annoncés par la direction :

Pour les semaines 16 et 17, travailleront les secteurs : du TTH, des Racks, du démontage (maintenance et utilités), la fabrication des prototypes du double embrayage et le ME. Les secteurs du Races et du carter Fox seront arrêtés ainsi que beaucoup de services dans les bureaux. Pour les ponts du mois de mai, personne ne travaillera. Un RTT sera posé pour l'ascension (par accord d'entreprise) et tous les autres jours seront en APLD. Confirmation des congés d'été : semaines 31, 32 et 33. Cette période pourrait s'allonger en fonction de GFT.

Présentation détaillée du démontage des secteurs :

Un document (53 pages) a été fournis aux élus du CE faisant le listing des machines de l'usine avec le détail de celles qui sont récupérées par FAI, vendues ou scrapées.

Déclaration des travailleurs handicapés :

La direction nous a fait une présentation avec rappel de l'obligation légale d'avoir au moins 6% de travailleurs handicapés. Nous notons un désaccord sur le calcul au niveau de l'effectif global pris en référence (non-intégration des pré-traités Ford depuis la fusion), ce qui fausse le calcul final.

Réponses aux questions posées par les élus du CE dans le cadre de la procédure de droit d'alerte :

La direction a remis un document de 72 pages. Ce document est classé confidentiel, une fois de plus, ceci pour que nous ne puissions pas le diffuser.

La direction nous demande quand considérerons-nous qu'il n'y aura plus besoin de droit d'alerte ? Nous répondons que la question se posera lorsque Ford aura tenu ses engagements ! Nous sommes loin du compte !!!

Vote des élus du CE pour la mise en place d'une nouvelle procédure de droit d'alerte :

8 votes « POUR » sur 8 votants

Vote pour le choix du cabinet d'expertise SECAFI dans le cadre du droit d'alerte :

8 votes « POUR » sur 8 votants

Questions diverses :

La direction nous informe que le bilan social sera remis en mai au lieu d'avril.

La CGT a demandé l'ouverture des NAO. Réponse de la direction : « nous sommes toujours en discussion avec Ford Europe mais ça va démarrer. »

Suite aux fermetures annoncées pour les semaines 16 et 17, la prochaine réunion du CE aura lieu le jeudi 12 avril.